

## **TERMES DE RÉFÉRENCE (TdR)**

**Ref No : 005/08/PAFO/FO RI/Advocacy/2024**

**ETUDE SUR : "L'IMPACT DE  
L'AGROÉCOLOGIE SUR**

**Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO)**



**Août 2024**

## 1. Introduction

L'agroécologie est une approche holistique et intégrée qui applique des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion d'une agriculture et de systèmes alimentaires durables. Elle cherche à optimiser les interactions entre les plantes, les animaux, les humains et l'environnement tout en répondant au besoin de systèmes alimentaires socialement équitables. Les recherches montrent que l'agroécologie s'est imposée comme une réponse viable aux défis auxquels sont confrontés les systèmes agricoles et alimentaires de l'Afrique.

Le contexte actuel de crises offre l'opportunité d'accélérer le changement vers la construction de modèles agricoles capables de répondre durablement aux urgences environnementales et à la flambée des prix alimentaires. Le défi de l'agroécologie est d'accompagner le développement de systèmes alimentaires durables dans les territoires en s'appuyant sur leurs demandes, leurs potentiels et leurs savoir-faire.

L'un des principaux obstacles à l'utilisation de l'agroécologie sur le continent africain réside dans le fait que les connaissances des agriculteurs sur les avantages et les possibilités d'application des pratiques agroécologiques sont encore insuffisantes. Le continent est également confronté à des contraintes telles que la dégradation des sols, le changement climatique, la croissance démographique, les conflits, l'instabilité politique et la pauvreté. Les efforts de prise de décision sont insuffisants pour soutenir la transition agroécologique, les agriculteurs étant exclus du processus d'élaboration des politiques.

À cet égard, la PAFO a précédemment mené une étude continentale intitulée **« Explorer le potentiel des organisations paysannes pour l'agroécologie : Opportunités et défis »**, afin d'identifier et de comprendre la situation de l'agroécologie sur le continent africain. Les résultats de l'étude ont été présentés lors de l'atelier qui s'est tenu en Tunisie. L'assemblée générale de la PAFO s'est déclarée satisfaite des résultats, mais a également recommandé au secrétariat de la PAFO de **mener une autre étude sur l'impact de l'agroécologie sur l'agriculture africaine**.

La réalisation d'une étude sur l'impact de l'agroécologie sur l'agriculture africaine est cruciale car elle permettra de relever les défis environnementaux et socio-économiques auxquels le continent est confronté. L'agroécologie promeut des pratiques agricoles durables qui améliorent la fertilité des sols, conservent l'eau et augmentent la biodiversité, ce qui est essentiel pour améliorer la productivité agricole et la résilience face au changement climatique. En Afrique, où de nombreuses communautés dépendent fortement de l'agriculture pour leur subsistance et sont de plus en plus touchées par la

dégradation de l'environnement et les phénomènes météorologiques erratiques, il est essentiel de comprendre comment l'agroécologie peut renforcer la sécurité alimentaire, stimuler les économies locales et préserver les ressources naturelles. Cette recherche fournira des stratégies fondées sur des données probantes pour soutenir les agriculteurs, éclairer les décisions politiques et favoriser des systèmes agricoles plus durables qui profitent à la fois aux populations et à la planète.

## **2. Vue d'ensemble de la PAFO**

La PAFO a été créé en octobre 2010 par son assemblée constitutive sous le parrainage de l'Union africaine. Cette assemblée constitutive a été l'aboutissement d'un processus entamé il y a plusieurs années en collaboration avec les cinq réseaux régionaux d'organisations paysannes. La PAFO est reconnue comme l'organe représentatif des organisations paysannes africaines au plus haut niveau continental, basé à Kigali. Elle porte la voix de 80 millions d'agriculteurs africains intégrés dans près de 70 organisations nationales, unions, fédérations, coopératives, associations, etc., présentes dans près de 50 pays africains et réunies au sein de cinq réseaux régionaux : L'Organisation des agriculteurs d'Afrique de l'Est (EAFF) ; la Plate-forme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC) ; le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) ; la Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (SACAU) et l'Union des agriculteurs du Maghreb et d'Afrique du Nord (UMNAGRI). Pour plus d'informations sur l'Organisation panafricaine des agriculteurs, veuillez consulter le [site : https://www.pafo-africa.org](https://www.pafo-africa.org)

## **3. Objectifs de l'étude**

### **3.1 Objectif général**

L'étude vise à fournir une compréhension globale de la manière dont l'agroécologie peut transformer l'agriculture africaine, relever les défis actuels et promouvoir le développement durable sur le continent.

### **3.2 Objectifs spécifiques**

- **Analyser les impacts environnementaux** : Étudier comment l'agroécologie affecte les facteurs environnementaux tels que la fertilité des sols, la conservation de l'eau, la biodiversité et la résistance au changement climatique. Il s'agit notamment de mesurer les changements dans la santé des écosystèmes et la durabilité des ressources.
- **Évaluer les résultats socio-économiques** : Examiner l'impact de

l'agroécologie sur les moyens de subsistance des agriculteurs, y compris l'amélioration des revenus, de la sécurité alimentaire et de l'accès aux marchés. Évaluer comment les pratiques agroécologiques contribuent à la réduction de la pauvreté et à l'équité sociale.

- **Identifier les obstacles et les opportunités :** Identifier les principales contraintes et les défis rencontrés par les agriculteurs dans l'adoption de pratiques agroécologiques, y compris les lacunes en matière de connaissances, les contraintes politiques et les limitations des ressources. Explorez également les possibilités de développer l'agroécologie dans différentes régions.
- **Fournir des recommandations fondées sur des données probantes :** Élaborer des recommandations exploitables à l'intention des décideurs politiques, des organisations d'agriculteurs et d'autres parties prenantes afin de soutenir la mise en œuvre efficace et l'extension des pratiques agroécologiques. Il s'agit notamment de suggestions d'ajustements politiques, de renforcement des capacités et de mécanismes de soutien.
- **Promouvoir le partage des connaissances et le plaidoyer politique :** Mettre en évidence les modèles et les pratiques qui ont fait leurs preuves et qui peuvent être reproduits ou adaptés à différents contextes en Afrique.

## 4. Exigences, tâches et champ d'application

### 4.1 Exigences

Le consultant indépendant/le cabinet de conseil privé/la société doit posséder les qualifications minimales suivantes pour mener à bien cette mission :

- Être de nationalité africaine (consultant indépendant ou directeur général dans le cas d'une entreprise), résider en Afrique est un atout.
- Formation universitaire pertinente (diplôme(s) de troisième cycle au minimum) en recherche, études agro-écologiques, politique de l'environnement, politique publique, gouvernance, études de développement, développement international ou domaines connexes.
- Une expérience pratique démontrée (au moins 5 ans) dans la réalisation de missions similaires dans des domaines connexes pour des organisations d'agriculteurs est un atout.
- Avoir de solides compétences en matière d'analyse, de facilitation et de communication.

- Avoir une bonne compréhension des questions et des défis critiques dans le domaine de l'agroécologie, du secteur agricole africain et des organisations d'agriculteurs, en particulier en ce qui concerne l'impact de l'agroécologie.
- Bonne compréhension de la gestion des organisations agricoles,
- Excellentes compétences en matière de rédaction et de présentation
- Être bilingue (anglais et français) est un atout
- Capacité à travailler efficacement et à fournir les résultats attendus dans le cadre de la mission dans les délais et le budget convenus.

## 4.2 Fonctions

L'expertise est placée sous la supervision directe du directeur général de la PAFO, qui peut faire appel à du personnel technique ou à une équipe pour l'assister. Les tâches et responsabilités attendues, entre autres, sont les suivantes

- Effectuer des recherches,
- Collaborer avec l'équipe PAFO pour collecter des données auprès des réseaux régionaux,
- Consolider et synthétiser les résultats de la recherche,
- Élaborer un rapport d'étude et des visualisations de données pour la PAFO et les membres de ses réseaux régionaux.
- Élaborer une prise de position commune à partir des résultats de l'étude.
- Identifier et proposer de manière proactive des alternatives pour améliorer la performance et la précision des données.

## 4.3. Champ d'application

<b>Livrables</b>	<b>Délais de soumission</b>	<b>Calendrier de paiement</b>
4.3.1 Rédaction du rapport d'étude	30 Jours ouvrables	40%
4.3.2 Préparer le rapport final de l'étude	10 Jours ouvrables	0%
4.3.3 Présenter les principaux résultats de l'étude et animer l'atelier pour élaborer une prise de position commune		20 Jours ouvrables 0%

4.3.4 Préparer le document final de la position commune qui sera validé par le conseil d'administration de la PAFO.	10 working days	60%
<b>TOTALS</b>	<b>60 days</b>	<b>100%</b>

**Note : Les détails concernant les termes et conditions des missions seront incorporés dans le contrat qui sera attribué au meilleur candidat. Les délais peuvent être discutés et ajustés en fonction de divers facteurs.**

## 5. Besoins financiers

L'expert est tenu de fournir le coût total de son expertise pour cette mission. La PAFO se réserve le droit de négocier l'offre financière du consultant sélectionné.

## 6. Conduite de la mission

L'expert utilisera une étude documentaire et des entretiens avec des organisations d'agriculteurs membres de la PAFO et d'autres parties prenantes concernées. Les interventions nécessiteront des échanges virtuels avec le secrétariat de la PAFO et les réseaux membres, facilités par le secrétariat de la PAFO. L'étude couvrira le continent africain et sera menée dans des pays ciblés qui seront identifiés en collaboration avec les réseaux régionaux.

La prestation fera l'objet d'un contrat basé sur l'offre de prix soumise et les termes de référence de la mission. Il sera établi en deux exemplaires et signé par les deux parties. Les langues de travail seront le français et l'anglais selon le pays et l'organisation régionale concernés.

## 7. processus de candidature

**Délais de soumission : 30 Septembre 2024.**

**Soumission :** Les candidatures sont acceptées uniquement par courrier électronique intitulé "Expertise pour la réalisation d'une étude sur l'agroécologie" ; envoyé à [ceo@pafo-africa.org](mailto:ceo@pafo-africa.org) et en copie [program@pafo-africa.org](mailto:program@pafo-africa.org), [finance@pafo-africa.org](mailto:finance@pafo-africa.org), [communication@pafo-africa.org](mailto:communication@pafo-africa.org), [info@pafo-africa.org](mailto:info@pafo-africa.org) ; et [assistant@pafo-africa.org](mailto:assistant@pafo-africa.org).

**Les documents à soumettre en tant que pièces jointes doivent être uniquement des documents PDF :**

- Lettre de motivation incluant l'offre financière ;
- Propositions techniques et financières précisant la méthodologie à utiliser pour la mission
- Curriculum vitae;
- Références professionnelles, publications et tout autre document pertinent.
- Tous les documents seront rassemblés dans un document PDF qui sera joint aux courriers électroniques. Aucun autre document ne sera joint. Juste un seul document PDF

## **8. Évaluation, confidentialité et droits d'auteur**

L'équipe PAFO procédera à une évaluation interne de toutes les candidatures. Seuls les candidats présélectionnés seront invités à fournir des documents supplémentaires. Si nécessaire, un entretien sera organisé. L'évaluation portera sur : les qualifications, les expériences similaires, les compétences en matière de communication, l'expert accepte le caractère confidentiel de l'étude et des résultats de sa mission. PAFO détient les droits sur tous les documents qui seront produits dans le cadre de cette recherche.

